



## Carte de sejour temporaire

Par **Chemi1102**, le **18/05/2014** à **20:46**

Bonjour,

Je suis étudiante syrienne inscrite en doctorat depuis mai 2009 , j'ai renouvelé ma carte de séjour cette année comme je le fait depuis maintenant 4 ans

J'ai déposé ma demande de renouvellement de carte de séjour en octobre 2013, elle a été accepté et j'ai reçu la convocation pour venir retiré ma carte de séjour en janvier 2014 .

Mon problème est que j'ai du partir en urgence dans mon pays et que je n'étais pas en France pour récupérer ma carte

Je souhaite maintenant revenir pour passer ma soutenance mais je ne sais pas comment faire pour revenir

Dois je refaire une demande de visa court séjour ? Si il accepte de me donner le visa est ce que la prefecture me laissera récupérer ma carte sachant qu'elle est prête depuis janvier

Est ce que je fdois faire une demande de visa sachant que j'ai une carte de sejour valide ( mais qui est encore a la prefecture )

Je precise être parti dans l'urgence sans même avoir un récépissé

Merci pour votre aide !